

La loi « Egalité et Citoyenneté » du 27 janvier 2017 a imposé une obligation de formation à la non-discrimination pour les personnes en charge du recrutement avec son renouvellement tous les 5 ans. Mise en place en 2017, un premier renouvellement est à prévoir dès 2022.

Ce programme propose une actualisation des connaissances liées à l'évolution du cadre juridique, à un retour d'expériences au vu des pratiques mis en place pour sécuriser l'ensemble du dispositif de recrutement.

Objectifs

Actualiser ses connaissances au regard des évolutions législatives et sociétales
Faire le point sur les actions mises en œuvre au sein de son organisation et leur efficacité

Public

Recruteurs et recruteuses dans les cabinets de recrutement
Personnes des ressources humaines chargés de recruter
Managers auxquels on délègue le recrutement (directeurs de magasins par exemple)

Ces formations peuvent être réalisées pour une entreprise spécifiquement (INTRA) à partir de 2 participants.

Pré-réquis

Maîtriser les bases du processus de recrutement dans son organisation

Axes de travail

1. Quelles pratiques depuis le suivi de la première formation ? Retour d'expériences et mise en commun

En quoi les pratiques ont-elles évolué ?
Les difficultés rencontrées
Quelles actions mises en œuvre : communication, sensibilisation, formation, engagement de l'entreprise

2. Actualisation des connaissances et mise à niveau des évolutions récentes

Critères de discrimination : application et nouveautés
Rôle du Défenseur des droits : compétences et outils mis à disposition
Action de groupe : où en est-on au regard des contentieux en cours et des futures évolutions du dispositif légal ?

3. Approfondir sa pratique : simulation de différents types d'entretien

Faits religieux et discrimination
Critères liés à l'apparence physique : obésité, tenue vestimentaire, coiffure, barbes, tatouages...
Entretien de recrutement avec un candidat
Entretien de retour à un candidat non retenu
Entretien amont avec un responsable opérationnel souhaitant un profil selon des critères posant problème
Entretien aval avec un responsable opérationnel suite à retour d'un candidat se plaignant d'avoir fait l'objet d'un comportement discriminatoire...

Animation

Formation totalement orientée sur la mise en pratique et les retours d'expériences
Mises en situation à partir de scénarios proposés par les participants
Conseils personnalisés pour mise en pratique dès le retour des participants dans leur organisation

Consulter cette formation en ligne :

<https://www.devop.pro/formation/formation-des-recruteurs-a-la-non-discrimination.html>

Vous avez une question, contactez-nous au 01 70 38 21 10 ou via notre [formulaire de demande rapide](#)